



Situation ingerable, appartement à nos 2 noms ? avenant au bail ?

Par **moza_old**, le **15/09/2007** à **16:38**

Bonjour,

Je m'en remets à vous pour avoir quelques conseils car je suis un peu perdu.

Ma copine et moi avons pris un appartement (mi AP-HP mi mairie, appartement obtenu par l'hopital), il y a presque 1an.

Depuis rien ne va plus.

A ce jour, elle est trouver un autre appartement, loin de moi pour mon plus grand bonheur.

Elle doit quitter l'appartement la semaine prochaine, en fin afin que je puisse y retourner car depuis la semaine derniere je suis avec mon sac pour passer la nuit chez des amis, ne retournant plus dans l'appartement en raison de la situation.

Alors que tout est à mon nom, edf, telecom, internet, caution.

Je vous écris, car ma grande inquietude, est la suivante:

- Nos deux noms sont sur le bail, je ne veux plus qu'elle puisse venir comme sa chez moi à sa guise.

Apparament sur le bail y a une close de solidarité, et si j'ai bien compris elle restera sur le bail, car en cas de non paiement elle sera sollicité.

Donc comment puis-je faire pour me proteger, afin qu'elle n'est plus le droit de venir comme elle le veut chez moi dans les prochains jour ? un avenant est il possible au bail ?

Dois je faire un courrier à la responsable du parc logement ?

et enfin, elle ma souvent dit, que fera une lettre disant qu'elle n'habite plus dans l'appartement ? doit elle stipuler quelque chose en particulier ?

J'aimerais faire le maximum afin d'être enfin tranquille et me sortir de ce calvaire que je vis depuis plusieurs mois, je vous remercie d'avance si vous parvenez à m'aider.

Cordialement Lilian